

DOSSIER DE PRESSE



**d'innovation
au service de l'e-Santé
des Franciliens**



#SesanLab18
@eSantelDF





Introduction ♦ p.05

**Panorama de la Santé
et de l'e-Santé en France ♦ p.06**

La santé à l'échelle des
spécificités territoriales ♦ p.07

Chiffres clés sur
la santé en Île-de-France ♦ p.08

Vers une santé 3.0 ♦ p.09

**SESAN
10 ans au service de
l'e-Santé d'Île-de-France ♦ p.14**

Un Groupement de Coopération
Sanitaire dédié aux professionnels
de santé Franciliens ♦ p.15

Organigramme de SESAN ♦ p.17

**Tour d'horizon des projets
de SESAN, de l'expérimentation
à la généralisation ♦ p.20**

Optimiser les systèmes d'information
des acteurs de santé Franciliens ♦ p.21

Améliorer le parcours de soins des
patients au plus près de chez eux ♦ p.23

Imaginer les meilleurs outils d'e-Santé
pour un accès équitable aux soins ♦ p.28

Glossaire ♦ p.34

S O

M ♦

M A

♦ I

R E



SESAN

10 ANS D'INNOVATION

au service de l'e-Santé des Franciliens

La santé et son organisation en France ont connu d'importantes mutations durant la dernière décennie, s'adaptant aux évolutions sociétales, économiques, réglementaires et technologiques. Les progrès de l'informatique et des nouvelles technologies ont permis l'émergence de nouveaux outils de soins, de favoriser de nouveaux modes d'organisation des acteurs de santé et d'améliorer l'accès aux soins pour les patients, ce que l'on regroupe sous le terme d'«e-Santé».

En février 2018, le Gouvernement a dévoilé sa stratégie de transformation du système de santé et les grandes orientations des prochaines années. L'une de ces orientations est d'accélérer le virage numérique, en s'appuyant notamment sur les projets et les expérimentations menés au niveau territorial par les agences régionales de santé (ARS) depuis plusieurs années.

Sur le territoire Francilien, SESAN (Service Numérique de Santé) assure la maîtrise d'ouvrage des projets d'e-Santé pour l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France depuis maintenant 10 ans.

Panorama de la Santé et de l'e-Santé en France

La santé à l'échelle des spécificités territoriales

Selon le rapport 2017 sur «L'état de santé de la population en France», les Français sont de manière globale en bonne santé, avec une espérance de vie élevée : 85 ans pour les femmes et 78,9 ans pour les hommes. Corolaire de ce **vieillessement de la population**, le nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques et de polyopathologies est en forte augmentation et induit de nouvelles problématiques telles que l'organisation du maintien à domicile de ces personnes en perte d'autonomie. Par ailleurs, **le territoire français présente des inégalités et des spécificités sociales et territoriales**, qui ont des conséquences importantes sur la santé des habitants. Ces défis appellent de nouvelles réponses, notamment une prise en charge des patients plus coordonnée, plus personnalisée, au plus près de chez eux, dans une toute nouvelle logique de «parcours».

En France, l'offre de soins s'appuie sur des structures multiples publiques et privées : sanitaires, médico-sociales, et sociales et ambulatoires (pour les soins dits «de ville»). La France compte **3 089 établissements de santé et 223 571 médecins**, dont près de la moitié en libéral (source : ARS). Ces dernières années, des alternatives à l'hospitalisation classique ou à l'hébergement traditionnel ont émergé pour permettre une meilleure fluidité, parmi lesquelles **la chirurgie ambulatoire, qui permet de raccourcir les délais de prise en charge, l'hospitalisation ou les services de soins infirmiers à domicile**.

C'est dans cette optique que les agences régionales de santé (ARS) ont adapté les PRS (Projets Régionaux de Santé), afin de favoriser la coordination entre professionnels et **d'organiser l'articulation ville-hôpital-structures médico-sociales**. Par ailleurs, la création des **GHT (Groupements Hospitaliers de Territoires)**, au nombre de 123 en France, permettra également une meilleure prise en compte des spécificités territoriales.



Chiffres clés sur la santé en Île-de-France

La région Île-de-France représente à elle-seule **19% de la population française**, avec près de 12 millions d'habitants (recensement 2013) et une densité de 95,6 habitants au km², nettement supérieure à la moyenne nationale. Selon les derniers rapports, l'état de santé des Franciliens est jugé globalement bon au regard des grands indicateurs nationaux. Il existe cependant de fortes **disparités inter et intra-départementales**: différences démographiques (par exemple, davantage de personnes de plus de 75 ans à Paris et dans les Hauts-de-Seine), sociologiques, d'accès aux soins...

La santé en Île-de-France s'organise autour de nombreux établissements sanitaires et médico-sociaux et professionnels libéraux, généralistes et spécialisés. La région compte par exemple **la plus forte densité de médecins libéraux avec 22% de l'effectif national et un réseau dense de pharmacies**. Il existe également des **disparités à l'intérieur du territoire Francilien**, notamment en matière de répartition des disciplines et d'implantation des établissements.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE PRATICIENS EN ÎLE-DE-FRANCE

- ▶ 15 GHT
- ▶ 240 Établissements Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)
- ▶ 582 Psychiatrie
- ▶ 220 Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- ▶ 300 Centres de santé
- ▶ 729 EHPAD
- ▶ Libéraux: 22 428 médecins (dont 40% généralistes et 60% spécialistes)
 - 4 312 pharmaciens
 - 6 345 infirmiers
 - 9 241 masseur-kinés
 - 6 802 chirurgiens-dentistes
 - 714 sages-femmes

(1) ▶ Source: Rapport 2017 sur «L'état de santé de la population en France»

(2) ▶ Source: ARS Île-de-France – Observatoire Régional de Santé – décembre 2016
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chiffres-cles-de-la-sante-en-ile-de-france>

Vers une santé 3.0

Les professionnels de santé à l'heure de la transformation numérique

Les possibilités offertes par les nouvelles technologies entraînent une transformation sociétale profonde, qui bénéficie au secteur de la santé dans son ensemble, tant en termes **d'amélioration de la qualité des soins pour le patient que d'organisation du quotidien des professionnels**.

Cette numérisation de la santé s'observe sous de **multiples formes**, qui constituent ce qu'on nomme «l'**e-Santé**»: de la prise de rendez-vous médical en ligne à l'usage d'applications ou d'objets connectés de santé, en passant par la dématérialisation, le stockage et le partage de données de santé, ou encore le développement d'outils d'expertise, de suivi et de consultation à distance des patients, regroupés sous le terme de «télémédecine». **La télémédecine entre d'ailleurs dans le droit commun en 2018** et a vocation à devenir une activité soignante à part entière, pour permettre notamment l'accès aux soins à distance de personnes résidant dans des zones isolées ou ne pouvant se déplacer (personnes

âgées en EHPAD, détenus...).

Pour permettre de développer à plein le potentiel offert par les nouvelles technologies, les professionnels de santé doivent s'équiper progressivement, adapter leur matériel et leur organisation. La dématérialisation représente à ce titre un **enjeu important de sécurisation et de respect des normes de partage des données de santé**, dont les directeurs des systèmes d'information (DSI) des structures hospitalières et médico-sociales en seront plus que jamais les maîtres d'œuvres et les garants, et ce d'autant plus que de **nouvelles obligations réglementaires** vont impacter ces structures de santé, dont le plus notable est le **RGPD (Directive européenne du Règlement Général sur la Protection des Données)** qui entrera en vigueur en France en mai 2018 et qui nécessite une mise en conformité de l'organisation informatique des structures de santé.

L'e-SANTÉ EN FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- ▶ Selon une enquête d'Ipsos, **78%** des Français sont d'accord pour partager leurs données avec l'ensemble des professionnels de santé qui les suivent. Ils sont également **44%** à accepter de rendre accessibles leurs données collectées sur des objets connectés. Une majorité de Français se dit également prête à utiliser des applications connectées
- ▶ **41%** des établissements de santé ont des prescriptions informatisées de médicaments, de biologie, d'imagerie et d'actes infirmiers
- ▶ **90%** des établissements de santé ont un dossier patient électronique
- ▶ On comptait moins de **260 000** actes de télémédecine en 2015, le gouvernement souhaite quadrupler ceux-ci avec comme objectifs **500 000** actes en 2019, puis **1 million** en 2020 et **1,3 million** en 2021
- ▶ L'Assurance Maladie et les représentants des médecins sont en pleine négociation pour que les actes de télémédecine soient remboursés à l'identique des actes en cabinet
- ▶ Modernisation des GHT et plateaux techniques: **25 millions €** en 2018 attribués pour 125 GHT (sur 135) par la DGOS (pour les SI et projets médicaux techniques)

Les Français favorables à l'e-Santé mais peu informés



Un sondage dévoilé par le cabinet Oxo-da en février 2018 laisse apparaître que si 63% des Français considèrent l'e-Santé comme un espoir et si 75% ont déjà entendu parler de télémédecine, seul 29% savent précisément de quoi il s'agit. Ils sont 65% à considérer que le développement de l'e-Santé passe par une bonne coordination entre les secteurs public et privé. Vision confirmée dans un sondage OpinionWay pour le Cabinet Mazars paru le 6 mars 2018, dans lequel les Français se disent majoritairement prêts à consulter un dossier médical centralisé en ligne (69%), à suivre un programme de suivi personnalisé sur une application mobile (54%), et à transmettre en direct des données à des professionnels de santé (53%).

Du côté professionnels de santé, un article de la FHP MCO de janvier 2016 compilait différentes sources concernant les médecins et leur intérêt pour l'e-Santé : « Bonne nouvelle : 81% des médecins estiment que l'e-Santé est une opportunité pour la qualité des soins. Dans les faits, 60% des généralistes sont équipés d'une tablette tactile et 32% l'utilisent à titre professionnel. En revanche, ils ne sont encore que 8% à recommander des applications santé à leurs patients ». L'e-Santé a donc un fort potentiel de développement auprès de la population et des professionnels, mais nécessite un **accompagnement personnalisé**, afin d'en faire connaître toutes ses possibilités.

L'Île-de-France, une des régions pilotes de l'e-Santé en France

La transformation numérique au service des professionnels de santé et des patients a été intégrée depuis plusieurs années dans le cadre des **programmes nationaux**, mis en place et opérés au niveau territorial par les agences régionales de santé et autour desquels l'**Île-de-France a réalisé de nombreuses expérimentations, en tant que région pilote.**

♦ Le **programme Territoire de Soins Numérique (TSN)** lancé en 2014 dans le cadre des Investissements d'avenir visait à moderniser le système de soins en expérimentant, dans certaines zones, les services et les technologies les plus innovants en matière d'e-Santé. **La région Île-de-France a été choisie parmi les 5 régions pilotes de ce programme**, afin de mettre en place des solutions innovantes sur son territoire, à l'instar de la plateforme de coordination Terr-eSanté.

♦ D'autres projets menés en Île-de-France se sont concentrés sur des publics spécifiques, à l'instar de **PAERPA**, programme ayant pour objectif de mettre en œuvre un **parcours de santé fluide et identifié des personnes âgées de plus de 75 ans**, mis en place initialement sur les 9,10 et 19e arrondissements de Paris.

Par ailleurs, l'Île-de-France est la région la plus importante de France, au regard du nombre de GHT et de personnes employées dans les services des systèmes d'information hospitaliers.

	Île-de-France	Auvergne Rhône-Alpes	Occitanie	Hauts de France	Nouvelle Aquitaine
Nombre de GHT	15	15	14	14	12
Nombre d'ETP (équivalents temps pleins) SIH	1352	314	446	219	526

Source «Tour de France de la e-Santé» DSIH février 2018, tableau retraçant le top 5 des régions françaises en fonction du nombre de GHT (données 2017) et d'employabilité en temps plein dans les SIH (Systèmes d'Information Hospitaliers - données collectées en 2015).

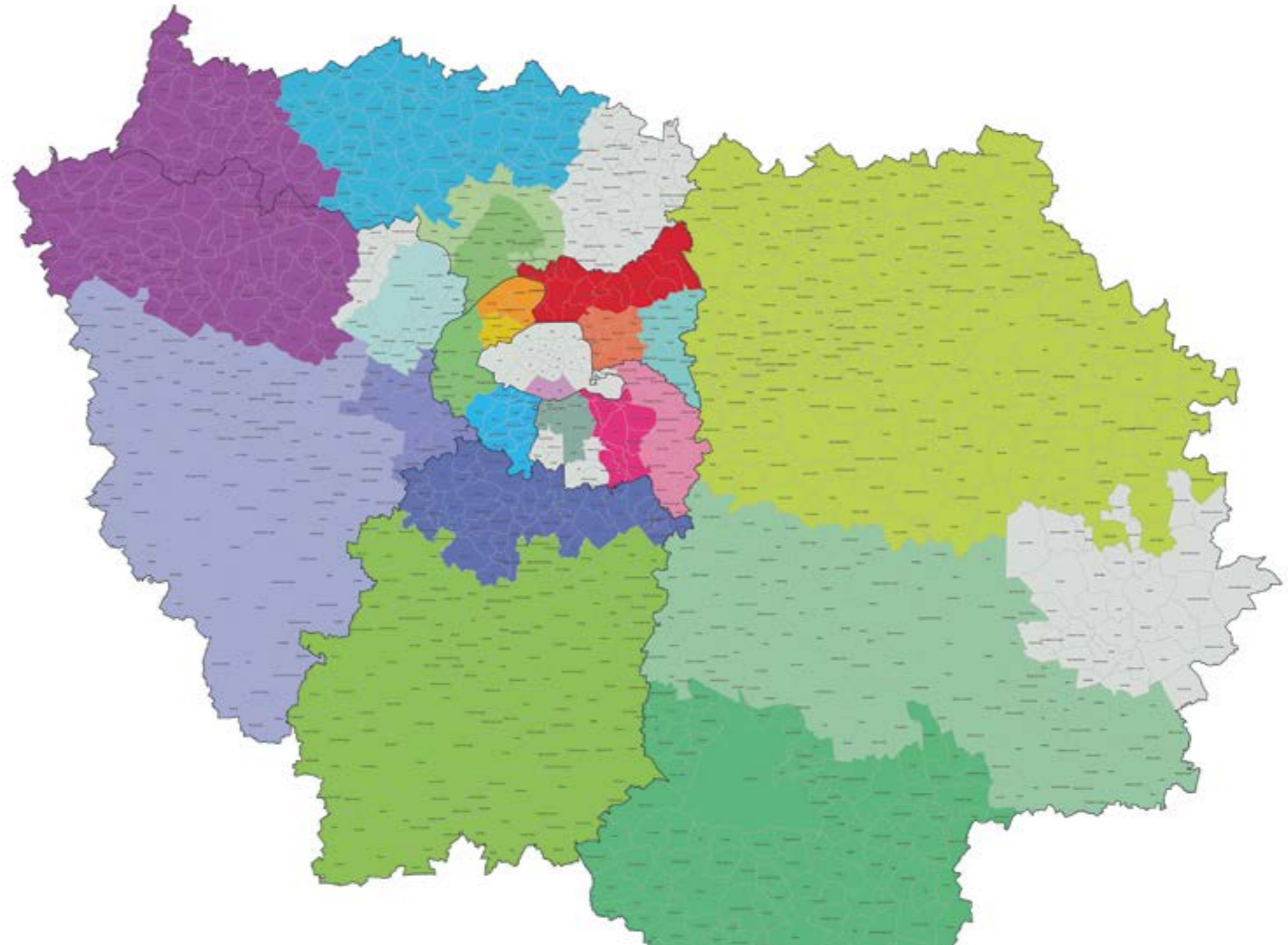
2018, l'année du virage numérique

Dans le prolongement des projets menés depuis une dizaine d'années par les ARS, le Gouvernement réaffirme ses orientations dans sa Stratégie 2017-2021, avec **3 objectifs majeurs en ce qui concerne la transformation numérique** :

- ◆ L'accessibilité en ligne, pour chaque patient, de l'ensemble de ses données médicales
- ◆ La dématérialisation de l'intégralité des prescriptions
- ◆ La simplification effective du partage de l'information entre tous les professionnels de santé

L'amélioration des soins sur l'ensemble du parcours du patient (du domicile à la médecine de ville, aux structures hospitalières en passant par les structures médico-sociales) est plus que jamais au cœur de cette politique, **qui remet le patient au centre des dispositifs**.

Dans le prolongement de Territoire de Soins Numérique, **le nouveau programme «e-Parcours»** vise à faciliter les échanges en direct entre les professionnels par l'intermédiaire d'une plateforme d'appui (dans le cadre des «Services Numériques d'Appui à la Coordination ou SNACs»). Le gouvernement prévoit également cette année le déploiement généralisé du «dossier médical partagé» (D.M.P.).



Le territoire Île-de-France est aujourd'hui à la pointe de cette transformation numérique nationale. L'ARS Île-de-France a mis en place une feuille de route et a confié à SESAN depuis 10 ans la maîtrise d'ouvrage de ces solutions innovantes. Les projets et outils qu'il pilote sont le fruit d'une importante réflexion et d'un travail main dans la main au quotidien avec les établissements et les professionnels de la santé et du secteur médico-social. Ces projets véritablement précurseurs façonnent la santé d'aujourd'hui mais aussi celle de demain.



SESAN

10 ans au service de l'e-Santé d'Île-de-France



Un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) dédié aux professionnels de santé Franciliens

L'ouverture de l'hôpital vers la ville, les problématiques d'accès aux soins ainsi que l'augmentation des outils informatiques ont conduit le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé à se pencher il y a déjà plus de 10 ans sur la transformation numérique au service de la santé. En 2007, l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France établit un **Schéma Directeur des Systèmes d'Information de Santé**, suivi en **juillet 2008 par la création de SESAN** (initialement appelé GCS D-SISIF), afin de permettre la collaboration entre acteurs de santé publics et privés.

SESAN, Service Numérique de Santé, est un GCS ou « Groupement de Coopération Sanitaire », organisme indépendant de droit privé à but non lucratif. Il travaille en collaboration avec l'ARS Île-de-France pour le développement des Systèmes d'information de santé sur le territoire. **Il est le maître d'ouvrage et l'expert opérationnel des projets e-Santé de l'ARS Île-de-France.**



« Le rôle de SESAN en tant que GCS est de permettre à ses adhérents, de mutualiser les efforts financiers, techniques et humains pour construire une cohérence en matière de transformation numérique sur un territoire donné, dans un cadre de réflexion impulsé par l'ARS et concerté entre les différents acteurs »

Pierre Boiron, Directeur de SESAN

De la médecine au secteur social et médico-social

Historiquement ouvert aux établissements hospitaliers, SESAN se compose désormais de 8 collèges représentant les acteurs principaux de santé en Île-de-France: l'**AP-HP**, les **Établissements Publics de Santé**, les **Établissements de Santé Privés d'Intérêt Collectifs**, les **Centres de lutte contre le cancer**, les **Établissements de santé privés** (hors ceux d'intérêt collectif), l'**ARDOC** (Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants), représentant les acteurs du monde libéral et les **Établissements sociaux et médico-sociaux** et enfin les **autres organismes ou professionnels de santé ou médico-sociaux**.

D'importants acteurs du secteur hospitalier Francilien sont adhérents de SESAN depuis sa création, tels que l'AP-HP ou encore des centres de cancérologie tels que l'Institut Gustave Roussy, avec lequel SESAN a mené plusieurs projets. Les **15 GHT Franciliens** font désormais partie prenante des réflexions menées par SESAN.

Un expert pluridisciplinaire pour traiter toutes les dimensions de l'e-Santé

Depuis 10 ans, le CGS SESAN a pour mission d'élaborer **des solutions et des services innovants** afin d'améliorer le parcours et la prise en charge des patients et de faciliter la pratique des professionnels au quotidien, pour permettre une **accessibilité et une qualité des soins toujours accrue**,

Les métiers de SESAN

Les équipes de SESAN se composent d'**experts techniques** spécialisés en architecture et sécurité des systèmes d'information et gestion de projets informatiques, d'**experts médicaux**, ainsi que d'**experts administratifs, juridiques et financiers**.

SESAN est également ouvert aux acteurs de santé non hospitaliers, permettant le développement d'une dynamique qui se renforce d'année en année, autour des **structures médico-sociales et sociales** (associations, maisons des aidants, fondations, centres médico-sociaux...) des **professionnels médicaux et paramédicaux libéraux** (médecins, infirmiers libéraux, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes...), aux **professionnels des services et aides à domicile**, qui interviennent auprès de patients dans le cadre des parcours de soins.

Certains outils conçus par SESAN s'ouvrent également **progressivement aux patients et aux aidants entourant le patient**, dans le contexte du suivi de pathologies (diabète, cancer...) ou de publics spécifiques tels que les personnes âgées.

mais aussi garantir la sécurité et la confidentialité de données sensibles que sont les données des patients. Les équipes de SESAN apportent ainsi une expertise à la fois pointue et pluridisciplinaire aux établissements et aux professionnels de santé en matière de **systèmes d'information**.

Cette expertise s'exerce à **différents niveaux selon les projets développés** par SESAN: parcours de soins, production de soins, architecture technique socle, sécurité informatique, réglementations juridique...

Organigramme de SESAN



Bertrand MARTIN
Administrateur de SESAN
Directeur de l'Hôpital
d'Argenteuil Victor DUPOUY



Pierre BOIRON
Directeur



Dr. François DOLVECK
Conseiller Médical
Directeur des Urgences du CH
de Melun - Marc Jacquet



Marie VELON
Secrétaire Générale



Emmanuel BATAILLE
Directeur du Département
Parcours



Ronan BEGOC
Directeur du Département
Socle-Pilotage



Christophe COUVREUR
Directeur du Département
Production de Soins



Franck JOLIVALDT
Directeur du Département
Innovation



Rémi TILLY
Responsable de la Mission
Sécurité des Systèmes
d'Information

Des missions d'intérêt général territorialisées

Les équipes de SESAN interviennent sur l'ensemble du processus de mise en œuvre des projets: de la phase d'expression des besoins à la conception, en passant par l'accompagnement et le déploiement.

Dans ses missions de maîtrise d'ouvrage et de conduite de projet, SESAN :

- ◆ **réfléchit à des solutions** selon les grandes orientations du Gouvernement, sur une thématique donnée ou des publics spécifiques
- ◆ **conçoit les «briques techniques»** qui permettront d'implémenter ces solutions
- ◆ **lance et gère les appels d'offres** pour recruter les prestataires techniques
- ◆ **assure le pilotage financier** des projets
- ◆ **présente les solutions** à ses adhérents et non adhérents et pilote la mise en œuvre des projets et expérimentations auprès de ces structures en s'adaptant aux spécificités territoriales
- ◆ **favorise le développement des usages et des solutions, plateformes et applications déployées**, en communiquant auprès des différentes populations concernées



En tant qu'expert des systèmes d'information, SESAN répond également à une mission de conseil auprès de ses adhérents :

- ◆ Ils bénéficient d'une **expertise technique** qui peut être liée aux implémentations de solutions dans leur SI ou à la mise en place et à la rédaction de chartes de sécurité informatique pour leurs personnels. À ce titre, le partage et la mutualisation des bonnes pratiques à appliquer dans les établissements et avec les professionnels hors établissements sont un avantage notable pour la conduite de leurs projets.
- ◆ SESAN leur fait également bénéficier de son **expertise médicale** ou **expertise métier** pour la mise en place d'outils efficaces car correspondants aux nomenclatures et règles spécifiques au domaine de la santé. Il s'agit ici de favoriser une harmonisation régionale des outils métiers pour une collaboration plus efficace selon des terminologies et des critères communs, tout en validant la pertinence opérationnelle de ceux-ci.
- ◆ Enfin, SESAN propose une **expertise administrative, juridique et financière** avec un focus particulier en 2018 sur les évolutions réglementaires et la mise en application obligatoire de la directive européenne **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**. SESAN accompagne ses adhérents dans la mise en conformité de leurs structures.

10 ans de projets tournés vers les outils de demain

Durant ces 10 années, SESAN a mis en place des **projets fondamentaux** pour l'avenir du développement de l'e-Santé. Comme le rappelait en février dernier le Professeur Eric Lepage, de l'ARS Île-de-France: *«les briques élémentaires à la e-Santé sont maintenant en place avec le répertoire opérationnel de santé (ROR), le serveur de rapprochement des identités, les systèmes d'archivage et de transmission d'images (Pacs). Il est désormais temps de passer au stade suivant: la construction d'une plateforme régionale unifiée des systèmes d'information en santé»*. Les travaux menés par SESAN ont permis de **structurer un ensemble de services et d'outils devenus une base technique fiable, couvrant désormais la quasi-totalité des champs de l'e-Santé**.

Conception d'outils adaptés de télémédecine pour différents types de pathologies ou de publics, mise en place d'une plateforme de coordination personnalisée et thématisée du parcours de soin avec

le projet Terr-eSanté, construction d'une nouvelle offre d'imagerie avec S-PRIM, développement du très haut débit ou encore mise en place d'une messagerie sécurisée... autant de réalisations menées avec succès par SESAN et désormais utilisées par un grand nombre d'acteurs du territoire.

En droite ligne des dernières annonces gouvernementales et du nouveau schéma directeur de l'ARS, **2018 est une année charnière pour SESAN** qui se dirige vers un déploiement territorial de plus grande ampleur et une unification de ces outils et services, notamment au sein de la plateforme Terr-eSanté. Le CGS travaille par ailleurs au développement des usages, en particulier auprès des professionnels de santé libéraux, des aidants et des patients. L'e-Santé est maintenant une réalité concrète non seulement pour les professionnels de santé mais désormais aussi pour le grand public dont SESAN est l'architecte pour l'Île-de-France.

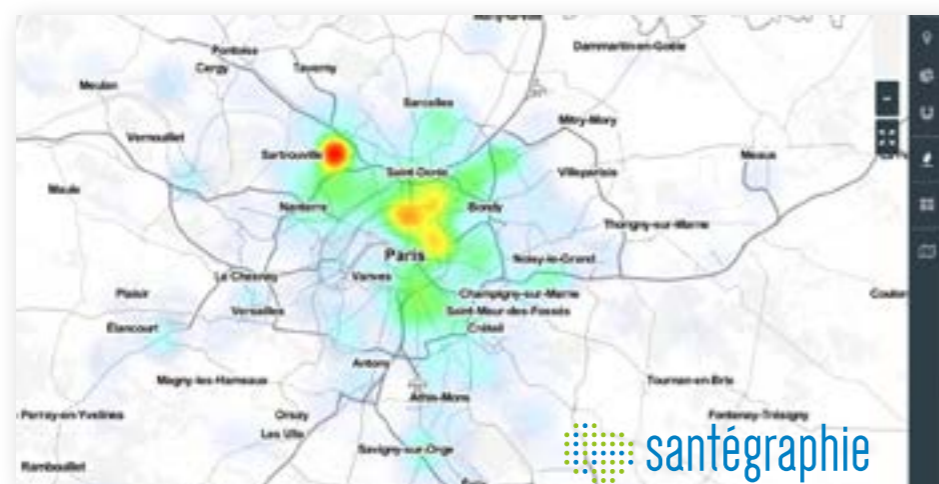
LES ADHÉRENTS DE SESAN	
Collège A	Assistant Public Hôpitaux de Paris
Collège B	Établissements publics de santé
Collège C	Établissements de santé privés d'intérêt collectif (hors centre de lutte contre le cancer)
Collège D	Établissements centres de lutte contre le cancer
Collège E	Établissements de santé privés hors établissements de santé privés d'intérêts collectifs
Collège F	ARDOC (pour les professionnels de santé libéraux)
Collège G	Établissements sociaux et médico-sociaux
Collège H	Autres organismes ou professionnels de santé ou médico-sociaux ou autres acteurs du monde de la santé

SESAN EN 2 CHIFFRES:

- ▶ 51 projets
- ▶ 188 membres

Tour d'horizon des projets de SESAN, de l'expérimentation à la généralisation

SESAN a mené à bien, en quelque 10 années, 51 projets d'e-Santé sur le territoire Francilien, dans le cadre des directives régionales fixées par l'ARS, conformes à la feuille de route de son ministère de tutelle. La coordination et le partage d'information entre professionnels en établissements hospitaliers, en médecine de ville et dans les établissements sanitaires et sociaux, l'accessibilité et la sécurité des données patients ou encore une meilleure mutualisation des coûts sont au cœur des préoccupations de SESAN. Du côté des patients, l'objectif est d'améliorer substantiellement son parcours de soin et de garantir un accès aux soins équitable pour tous sur le territoire et pour l'ensemble des spécialités médicales.



Passages aux urgences codés grippes (du 8 au 14 janvier 2018)

Optimiser les systèmes d'information des acteurs de santé Franciliens

L'amélioration des Systèmes d'Information (SI) des acteurs de santé va au-delà de ce que l'on nomme la dématérialisation. SESAN expérimente des modèles technologiques qui serviront de base à la cohérence des SI de santé, tant régionalement que nationalement, tout en permettant l'accessibilité des données patients, leur sécurisation ainsi que la protection des infrastructures.

Des briques techniques essentielles aux systèmes d'information de santé partagés

SESAN est l'architecte de l'ENRS (Espace Numérique Régional de Santé) : il pilote la mise en œuvre d'un ensemble de services dématérialisés à destination des établissements, associés à de « bonnes pratiques » en faveur des professionnels de santé. Ces « services » techniques visent à mutualiser les solutions, faciliter l'utilisation du numérique par les professionnels et bâtir l'interopérabilité entre les différents outils existants et à venir.

Les outils conçus par SESAN incluent tous les composants nécessaires à une infrastructure d'e-Santé solide et indépendante :

◆ **PLATEFORME est la colonne vertébrale technique de l'ENRS Île-de-France.** Elle se compose de services fonctionnels et techniques communs comme l'authentification sécurisée via un portail web, l'envoi de SMS sécurisés, une hotline, la gestion des flux entre les plateformes ou encore un répertoire des professionnels et structures de santé.

◆ Afin de garantir les communications de manière optimale et ce, indépendamment des opérateurs classiques, SESAN a créé le **réseau haut débit ROSeS** (le Réseau Optique Sécurisé pour l'e-Santé), un réseau privatif inter-établissements qui permet de supporter le flux de données des plateformes et applications d'e-Santé.

◆ L'hébergement agréé des données de santé est réalisé grâce à l'outil **INFOGÉRANCE**. Cette offre permet de mutualiser les services externalisés pour les établissements qui le souhaitent, selon les normes de protection des données de santé en vigueur (75 To de données en 2017).

◆ SESAN a également mis en place **Santégraphie**, un outil permettant de cartographier des données diverses sur le territoire Francilien, sur une thématique spécifique ou par mot-clé.

◆ **Le SRI (Serveur de Rapprochement d'Identités) : un outil indispensable de l'e-Santé en Île-de-France**

Bien identifier les patients dans tous les établissements est l'une des priorités de la Charte Régionale dictée par l'ARS. L'identification est la garantie d'un partage effectif des informations de santé qui respecte à la fois la sécurité des échanges et la protection de ces données, mais également les standards d'interopérabilité en vigueur. Le SRI vise à créer un **identifiant patient commun** entre tous les systèmes d'information des GHT, afin d'assurer une convergence globale et fiable. Le SRI est opérationnel en production depuis le mois de novembre 2016 et constitue une brique essentielle dans le cadre de la mise en œuvre du projet Terr e-Santé notamment. **Le SRI sera étendu à toutes les structures sanitaires de la région d'ici 2021.**

LE SRI EN CHIFFRES :

- ▶ 800 000 patients inscrits à fin 2017
- ▶ Plus de 17 000 dossiers de patients reliés et répertoriés dans l'un des 5 établissements connectés
- ▶ 8 partenaires dont l'AP-HP
- ▶ 876 000 identités intégrées
- ▶ 20 000 identités partagées entre les partenaires

Une aide technique et juridique auprès de ses adhérents

La sécurité informatique des structures de santé et par extension la protection des données sont un enjeu plus que jamais d'actualité, et doivent être mises en œuvre par les établissements de santé au sens large du terme, conformément aux réglementations nationales et européennes :

- ◆ Les modalités d'accès et de partage des données de santé, dématérialisées ou non, sont régies par la règle du **secret professionnel**, intégrée depuis la Loi Kouchner de 2002 dans le Code de la Santé, puis élargies dans le cadre de la Loi Touraine, pour s'adapter à la coordination de la prise en charge des patients.
- ◆ L'hébergement des données de santé est quant à lui soumis à des règles spécifiques chez des prestataires agréés.
- ◆ La conservation et le traitement de la donnée de santé impose naturellement un **haut degré de sécurité** de systèmes d'information des acteurs de santé. Cette sécurisation passe par la **désignation d'un RSSI** (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).
- ◆ Enfin, l'année 2018 va marquer la mise en application en France du **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) dès le mois de mai 2018**. Celui-ci impliquera pour les établissements de santé la nomination d'un DPO (Data Privacy Officer) en charge de la vérification de la conformité au règlement au sein de la structure. SESAN a pour ambition en 2018 de **développer la sensibilisation** autour de ces sujets auprès de ses adhérents tout en l'ouvrant aux professionnels libéraux, et mettre en place un accompagnement personnalisé des établissements médico-sociaux qui n'ont pas nécessairement de DSI.

SESAN accompagne tout au long de l'année les petits et grands établissements de santé et structures médico-sociales :

- ◆ **En organisant des missions de sensibilisation et de formation** aux risques ainsi qu'aux règlements en vigueur et aux bonnes pratiques
- ◆ **En rédigeant des règles générales et spécifiques** pour toutes les typologies d'établissements de santé et en les mettant à disposition des services ; **SESAN travaille actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges SI-ESMS** recensant les fonctionnalités et prérequis techniques nécessaires pour moderniser les SI d'établissements médico-sociaux
- ◆ **En procédant à des tests d'intrusion** et en certifiant la conformité de leurs systèmes d'information
- ◆ **En auditant les structures** et en les aidant à mettre en place des procédures agréées, en particulier auprès de petits établissements

Améliorer le parcours de soins des patients au plus près de chez eux

Un parcours de soins plus personnalisé, mieux coordonné et plus fluide, tel est l'enjeu capital rappelé en février 2018 par le Gouvernement. SESAN travaille depuis 10 ans à l'élaboration d'outils et de services qui permettent une meilleure information à la fois pour les professionnels et pour les patients, une orientation individualisée vers l'offre de soin la plus appropriée, une prise en charge coordonnée des patients ainsi que la continuité des soins, et ce, quel que soit leur territoire de vie.

Répertorier les professionnels de santé et du secteur médico-social

Bien coordonner commence par obtenir la bonne information en temps réel, pour proposer la meilleure solution à chaque cas spécifique. Depuis plusieurs années, SESAN a mis en place des **outils de référencement et de localisation des offres de soins proposées par professionnels de santé**, permettant de fluidifier le parcours du patient.

- ◆ Le **ROR-IF** (Répertoire Opérationnel des Ressources d'Île-de-France) est un référentiel informatique créé en 2009 à destination des **professionnels qui recense l'ensemble des professionnels de santé en établissements, libéraux, et acteurs du médico-social et social** sur le territoire, et permet de visualiser ainsi l'offre de soins via un moteur de recherche. Le ROR-IF alimente d'ailleurs différentes applications et plateformes de SESAN mais également le site Sante.fr. Aujourd'hui, **99% de l'offre sanitaire en Île-de-France y est répertoriée**. Outil opérationnel par excellence, il est particulièrement utile aux services d'urgences et, à terme, devrait aussi **s'étendre davantage aux offres ambulatoires, médico-sociales et sociales**, notamment aux structures spécialisées dans le handicap, et aux



Résultat de recherche USINV Créteil - ROR

professions médicales et paramédicales libérales telles que les kinésithérapeutes. Par ailleurs, une application mobile sera prochainement mise en place.

- ◆ **MAILLAGE** est un outil utilisé actuellement dans le cadre du programme MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le

champ de l'autonomie), un annuaire géolocalisé sur le **parcours de la personne âgée**. Ce dispositif permet de créer une plateforme thématique et territorialisée autour d'un public spécifique. MAILLAGE propose de multiples fonctionnalités tels que des outils de gestion de contenu (agenda, newsletter, articles, etc.), des espaces d'animation de territoire et une interface avec le ROR et Santégraphie ciblée sur les ressources gérontologiques...

MAILLAGE et le programme MAIA couvrent

l'ensemble de la région au travers de **32 territoires prédéfinis** permettant de suivre **plus de 1000 personnes en situation complexe**. À terme, l'outil a vocation à être **adapté sur d'autres thématiques**, telles que la périnatalité.

Assurer la permanence et la continuité des soins

Pour certains publics fragilisés, l'urgence vitale ou la nécessité d'un suivi ininterrompu obligent à un accès immédiat et simplifié aux possibilités de prise en charge en temps réel. C'est là tout l'enjeu des projets mis en place par SESAN, dans le cadre des **réseaux de périnatalité par exemple (HYGIE)**:

- ◆ SESAN a imaginé **Transfert in utéro**, outil qui vise à faciliter les transferts inter hospitaliers pour gérer les urgences périnatales. Il a permis de fluidifier **près de 2 000 transferts par an** depuis 2 ans.
- ◆ De même, **SEV (Suivi des enfants vulnérables)** est un outil collaboratif dédié à la continuité des soins via le partage de dossiers patients des enfants vulnérables de 0 à 7 ans. Celui-ci a permis le suivi de **12 000 enfants depuis novembre 2015**.



Favoriser une meilleure orientation des patients entre professionnels

Paramètre indispensable à la fluidification des parcours de santé, l'orientation des patients entre professionnels est un élément nécessaire au décloisonnement des secteurs hospitaliers, médico-sociaux ainsi que pour la médecine de ville.

ViaTrajectoire est l'un des projets historiques de SESAN, au cœur d'une dynamique collaborative renforcée.

ViaTrajectoire est une plateforme web et une application internet sécurisée d'aide à l'orientation et à l'admission des patients dans les structures sanitaires et médico-sociales. Il s'adresse **aux établissements** mais également **aux médecins généralistes et spécialistes**. Lancée en 2012, ViaTrajectoire est **l'outil de SESAN qui compte le plus de connexions** parmi les professionnels et personnalise l'orientation en se basant sur 3 modules thématiques:

- ◆ **Sanitaire**, dédié aux Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et à l'Hospitalisation À Domicile (HAD)

- ◆ **Grand Âge**, pour les soins de longue durée, EHPAD, les accueils de jour et les résidences autonomie

- ◆ **Handicap**, dédié aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ainsi qu'aux ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux)

L'outil facilite administrativement les admissions en réduisant les enregistrements et en permettant une recherche ainsi qu'une sélection rapide et documentée des ressources médicales. Il permet aux professionnels de bénéficier d'un tableau de bord précis sur chaque patient pour faciliter et coordonner son parcours.

Enfin, de par son déploiement sur 10 régions et 3 DOM, ViaTrajectoire participe à l'harmonisation nationale des SI de santé.

VIATRAJECTOIRE EN CHIFFRES DEPUIS 2012:

- ▶ **80% des séjours** effectués dans la région concernant l'orientation vers l'HAD et les SSR se font via cette appli
- ▶ **1,3 million de connexions** de professionnels de la santé
- ▶ **Plus de 80 000 dossiers** de demande d'admission en SSR

Permettre la coordination de la prise en charge des patients

L'**interopérabilité et la coordination** sont les éléments constitutifs d'un SI efficace, qui permet aux professionnels de se concentrer sur le patient et ses besoins. L'avenir de l'e-Santé passe par des outils qui agrègent les informations de santé et facilitent le suivi du parcours des patients. **SESAN a mené différentes expérimentations dans le cadre du programme national «Territoire de soins numérique», remplacé désormais par «e-parcours».**

♦ Terr-eSanté, une solution pilote aux multiples atouts

Terr-eSanté est une **plateforme de coordination, d'échange et de partage d'informations** autour du patient, destinée aux professionnels de toutes disciplines, établissements comme libéraux. Elle a été officiellement lancée sur une zone d'expérimentation en décembre 2015, entre Paris et le département du Val-de-Marne (94). Terr-eSanté intègre des fonctions générales et des **Parcours thématiques centrés sur le Diabète, la Périnatalité, Insuffisance cardiaque et prochainement les parcours liés au Cancer et à la PDSA (permanence des soins ambulatoires).**

Terr-eSanté regroupe actuellement **5 services**:

- ♦ **COORDINATION**: service central de Terr-eSanté, il intègre le dossier patient, le système d'alimentation en informations et l'ajout de professionnels autour du patient.
- ♦ **RÉSULTATS D'EXAMENS**: partage des résultats de biologie et d'imagerie liés à chaque patient.
- ♦ **E-PRESCRIPTIONS**: service de prescription et de délivrance intégré à la plateforme compatible avec les règlements de la CNAM. Des codes-barres sur les ordon-

nances permettront ainsi d'accéder directement au contenu en pharmacie. Ce service concerne dans un premier temps les prescriptions de ville, une extension aux hospitaliers est en préparation.

♦ **GESTION DES RENDEZ-VOUS**: module disponible depuis mi-février 2018

♦ **PRÉ-ADMISSION**: permet d'accéder et de remplir les formulaires en faisant également la sélection des établissements.

♦ Dans un futur proche, SESAN compte également intégrer un service de paiement en ligne.

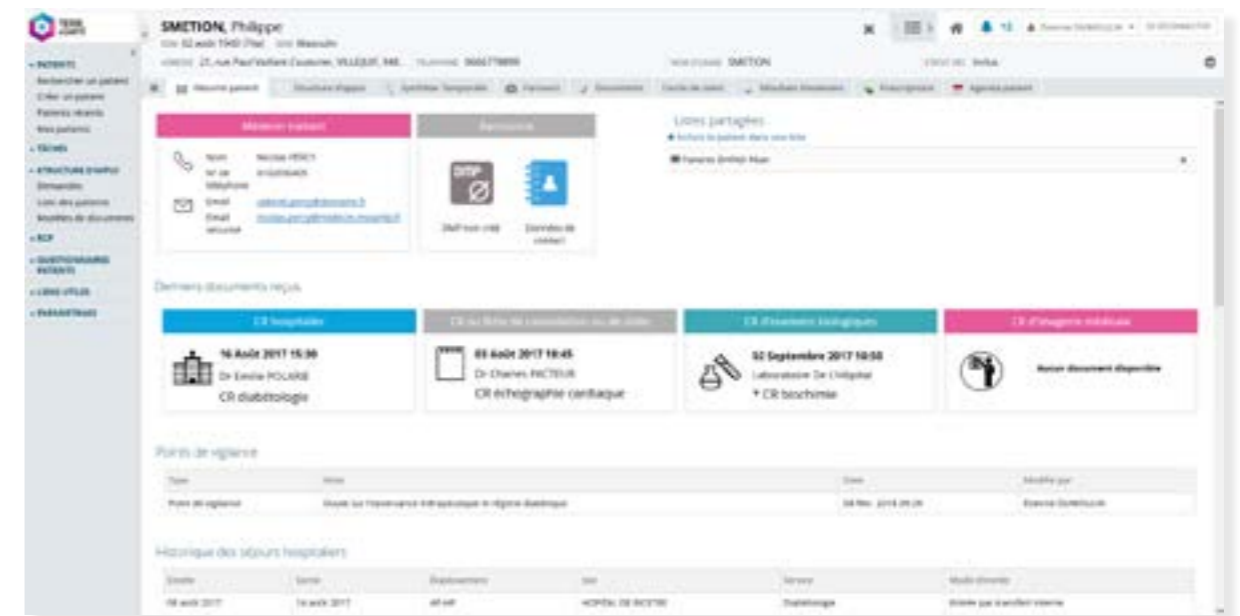
Terr-eSanté est considéré comme le projet de référence en la matière, plusieurs autres projets et expérimentations ont été mis en place par SESAN sur la thématique de la coordination et de l'interopérabilité, autour de populations ou technologies spécifiques:

♦ **LISA est un réseau de coordination Francilien**, expérimenté depuis mars 2017 et dédié aux professionnels de santé travaillant auprès de **personnes âgées de plus 75 ans en risque de perte d'autonomie** dans le cadre du **programme PAERPA**, sur les 9e, 10e et 19e arrondissements de Paris, puis du 1er au 6e arrondissement. Ses fonctionnalités sont actuellement en cours d'intégration dans le parcours Terr-eSanté.

♦ Par ailleurs, afin de garantir confidentialité et permanence des communications, la **MSS (Messagerie Sécurisée de Santé)** est une messagerie sécurisée et privée dédiée aux professionnels de santé. Dans le même optique, SESAN a mis en place **ANTARES**, le réseau de téléphonie privatif et sécurisé à destination des services d'urgence comme le SAMU ou les pompiers.

TERR-eSANTÉ EN CHIFFRES :

- ▶ Une zone ciblée de **370 000** habitants au démarrage
- ▶ Utilisé par **200** professionnels de santé et médico-sociaux
- ▶ Concernant aujourd'hui **900** patients



Vue synthétique d'un dossier Patient Terr-eSanté

Projet résolument innovant aux perspectives florissantes, Terr-eSanté préfigure ce que seront les outils de coordination de demain. En 2018, l'objectif de SESAN est de déployer progressivement la plateforme sur le territoire Francilien et de développer les usages ainsi que les parcours thématiques et nouvelles fonctionnalités. Terr-eSanté offre également un accès spécifique aux patients et aux aidants, qui leur permet de voir et suivre leurs données de santé.

Imaginer les meilleurs outils d'e-Santé pour un accès équitable aux soins

Donner à toutes les populations, quelle que soit leur zone géographique, un accès aux soins égal et de qualité est un enjeu de santé publique rappelé dans la loi de janvier 2016 sur la modernisation des SI de santé. Les outils de télémédecine ainsi que la dématérialisation et le partage des données en ligne sont la colonne vertébrale d'une e-médecine qui fera le pont numérique entre le patient et les professionnels de santé.

Des outils de télémédecine performants et thématiques

À travers les outils qu'il a conçus ces dernières années, SESAN couvre les différents aspects de la télémédecine, qui s'exerce entre professionnels de multiples disciplines (téléexpertise, téléconsultation) et en direction des patients (télésurveillance ou télésuivi).

♦ ORTIF: un outil de télémédecine aux déclinaisons thématiques

ORTIF Socle (Outil Régional de Télémédecine d'Île-de-France) est composé actuellement de **4 services** (Echange, Visio-Consult, Telesuivi, E-CRF) s'appuyant sur différentes solutions logicielles de «télésanté». ORTIF permet de réaliser de la consultation («Téléconsultation»), de la demande d'expertise entre professionnels («Téléexpertise») ou du suivi à distance des patients («Télésuivi» ou «Télésurveillance»). Ces services sont accessibles aux

professionnels qui le souhaitent sous la forme d'un coût à l'usage et gratuits pour les patients.

ORTIF est utilisé dans le parcours des patients, que ce soit dans un contexte de prévention et dépistage, de soins, du retour et maintien au domicile du patient.

Une nouvelle version d'ORTIF sera lancée en 2018 qui va permettre d'élargir le catalogue des services (facturation des actes, amélioration de l'interopérabilité avec les systèmes d'information des adhérents SESAN et des outils régionaux comme Terr-eSanté, nouvelles fonctionnalités collaboratives comme un viewer universel de visualisation de données médicales (ECG, EEG, lame d'anapathologie, un mode d'accès «freemium») **accompagnée d'une application mobile.**

QUELQUES CHIFFRES D'UTILISATION D'ORTIF :

- ▶ Plateforme de services déployée dans la région en 2014
- ▶ Aujourd'hui utilisée par **plus de 320 structures de la région** et hors région
- ▶ Plus de **6 000** professionnels de santé
- ▶ **60 000** patients pris en charge via ORTIF, entre janvier et décembre 2017

SESAN a mis en place depuis 2014 différents types de modules couvrant de nombreuses spécialités médicales et pathologies. À la fin 2017, le top 4 des usages de la plateforme ORTIF par spécialité était dans l'ordre: la neurologie, l'ophtalmologie, l'oncologie, et la dermatologie.

Parmi les champs d'applications thématiques avec de la téléconsultation et de la téléexpertise:

♦ La prise en charge des **urgences neurologiques**, particulièrement pertinente pour le suivi immédiat des AVC et les traumatismes crâniens pouvant relever d'un acte en urgence de neurochirurgie. Environ 87 établissements Franciliens, soit presque la totalité des établissements publics et privés disposant d'un service d'urgence, utilisent déjà la solution, pour un volume actuel de plus de 1400 patients mensuels.

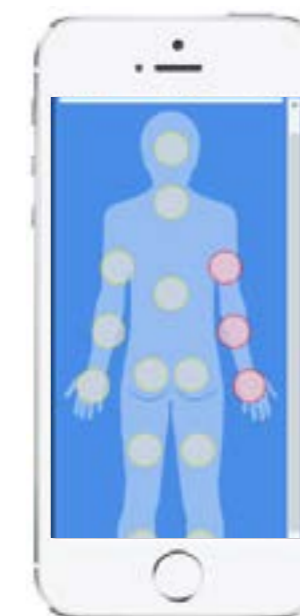
♦ La prise en charge du dépistage précoce de la **rétinopathie diabétique**. La solution permet un diagnostic de la rétinopathie des patients diabétiques par un ophtalmologue. Elle est déployée sur 44 structures régionales dont 20 centres municipaux de santé, pour un volume actuel de plus de 1200 patients mensuels.

♦ **La permanence des urgences dermatologiques 24/7**. Aujourd'hui, près de 20 structures Franciliennes utilisent cette solution qui met en relation les urgences dermatologiques du CHU Henri Mondor avec les services de réanimation, ainsi que les urgences et les médecines internes des autres établissements et plusieurs Maisons de Santé Pluridisciplinaire.

Parmi les autres applications d'ORTIF sur des pathologies spécifiques: la consultation gériatrique, le dépistage et le suivi de la drépanocytose chez les enfants et adolescents, le suivi des troubles autistiques chez les enfants, des consultations dermatologiques et anesthésiques à distance pour les détenus ou encore de la neuropédiatrie pour des enfants polyhandicapés.

Parmi les champs d'application thématiques avec du télésuivi des patients, mises en place par SESAN en 2017:

♦ Le suivi du traitement du cancer développé sous l'égide de l'Institut Curie. Il consiste en une surveillance à domicile des patients traités par chimiothérapie ou thérapie ciblée par voie orale. Centré sur une adéquation entre confort de vie du patient et la nécessité d'un suivi régulier, **APPLICHIMIO** permet de lutter contre la sous-estimation des symptômes par les patients à leur domicile. C'est une application mobile recueillant les données du patient et couplée à un algorithme expert d'alerte en cas de dépassement des seuils de toxicité. Cette solution est déployée sur 4 établissements Franciliens et plusieurs autres établissements en Île-de-France et hors Île-de-France se disent intéressés.



APPLI CHIMIO

Indication des zones concernées par les effets secondaires (boutons, rougeurs, fissures...)

- ◆ La prise en charge des patients en **chirurgie ambulatoire**, la solution permet d'informer le patient de la conduite à tenir avant l'acte chirurgical et permet de suivre l'état du patient post intervention à son retour au domicile. Cela permet également de gagner en efficacité organisationnelle pour les équipes soignantes dans l'«appel de la veille» et l'«appel du lendemain». Une enquête réalisée auprès de la première centaine de patients pris en charge est très positive puisque plus de 98% des patients se disent satisfaits par la solution
- ◆ Le télé-suivi à distance des **insuffisants cardiaques** pour le maintien des personnes à domicile. La solution répond au cahier des charges publié par le Ministère de la santé en Décembre 2016.

D'autres champs d'applications permettent l'accès à de l'expertise médicale, sans relever pour autant de la télé-médecine :

- ◆ Depuis fin 2016, SESAN a mis en place de manière concrète la **télé-radiologie** au sein de GHT (ORTIF GHT). Cet outil puissant s'adapte à tout type d'organisation (centre de santé, cli-

nique, hôpital) et à tout type de solution d'imagerie médicale (PACS, Scan, IRM,...). Actuellement **400 patients par mois** sont ainsi pris en charge via Ortif dans le cadre d'une permanence des soins radiologiques nuit, week-end et jour férié.

- ◆ Depuis fin 2016, **l'Agence de la Biomédecine** en collaboration avec SESAN, a mis en place avec Ortif, un outil permettant le partage sécurisé d'imagerie médicale entre les sites de prélèvement et les équipes de greffe. Son objectif est d'améliorer l'évaluation à distance des organes afin de choisir le greffon le plus adapté au patient receveur. **Déployée dans 160 établissements dans toute la France**, cette solution est interfacée avec le logiciel de régulation des greffes CRISTAL de l'Agence de la Biomédecine. Après plus d'un an d'utilisation, **90% des dossiers de régulation de greffes** sont associés à l'imagerie médicale. 150 dossiers de greffe associés à de l'imagerie médicale sont effectués par mois.

Dématérialisation, stockage et partage d'imagerie

Sans données médicales précises, les médecins et personnels traitants ne peuvent réaliser des actes de télé-médecine complets, en particulier sur des pathologies à risques dont les symptômes sont difficilement estimables par le seul patient maintenu à domicile. Éléments indispensables à la gestion d'imagerie, SESAN a mis en place des solutions d'archivage, de consultation et de partage des résultats d'examen dédiés à l'imagerie médicale.

- ◆ **S-PRIM : visualiser et partager les résultats d'imagerie médicale.**

S-PRIM (Services Partagés Régionaux en Imagerie Médicale), est une **plateforme** composée actuellement de 6 services (archivage, diagnostic et stockage, diagnostic avancé, système d'information radiologique (RIS), **partage des résultats d'imagerie médicale**) qui permet une collaboration accrue entre les établissements publics de santé, les professionnels de santé libéraux (cabinets de radiologie notamment) et les patients. Succédant au service «Région Sans Film» (RSF) mené de 2009 à 2016, S-PRIM bénéficie donc d'une antériorité qui facilite son développement. Depuis 2016, SESAN a développé de nouveaux services qui n'étaient pas auparavant dans RSF : un archivage long terme à des fins médico-légales avec un coût du service très compétitif, un accès aux antériorités du patient avec le service

partage, des **post-traitements** pour aider le radiologue dans certains diagnostics complexes. La généralisation d'un outil tel que S-PRIM vise également à réduire les tarifs des services sur le modèle d'un coût unique par examen, négocié par SESAN auprès de l'hébergeur.

Le stockage, l'archivage et la mise à disposition des images obéissent aux règles les plus strictes de l'archivage légal et les données sont alors hébergées dans un datacenter agréé. S-PRIM est interfacé avec d'autres outils de SESAN, tels que Terr-eSanté et Ortif.

Sesan pilote actuellement la plus grande opération de migration jamais effectuée à l'échelle européenne. En effet, 11 millions d'examen d'imagerie médicale du Cloud «Région sans Film» sont en cours de migration vers le Cloud «S-PRIM».

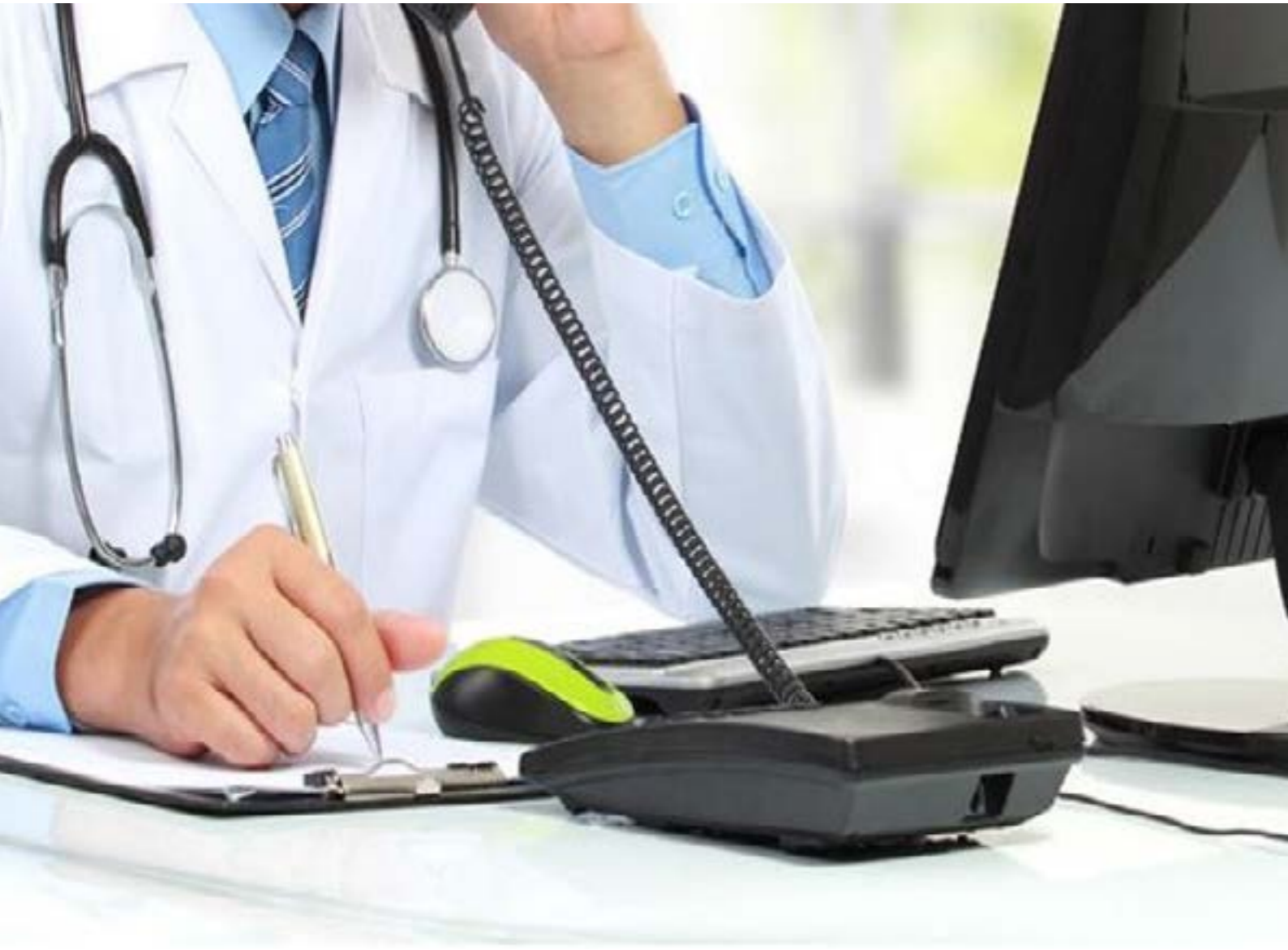
QUELQUES CHIFFRES D'UTILISATION DE S-PRIM :

- ▶ Plateforme déployée dans la région en 2017
- ▶ **40** hôpitaux et cabinet de radiologie
- ▶ Plus de **4 000** professionnels de santé
- ▶ Actuellement **1 million** d'examen par an, un objectif de doublement en 2018
- ▶ Reprise en cours de **11 millions** d'examen d'imagerie médicale

Organiser la permanence des soins au niveau territorial

SESAN a également pour mission de faciliter la gestion des ressources disponibles pour pallier les manques de personnels de santé sur des périodes ou dans des lieux donnés.

- ◆ SESAN a mis en place la **PLATEFORME DE RENFORT POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ** qui permet aux urgentistes de faire appel à des médecins libéraux en tant que renfort ponctuel dans les hôpitaux. Ce projet est en cours d'évolution et devrait s'étendre à d'autres catégories de personnels.



NOTES

Glossaire

ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance
ANTARES : Adaptation Nationale des Transmissions Aux Risques Et aux Secours
AP-HP : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Appli Chimio : Outil ORTIF de télésurveillance à domicile de patients bénéficiant d'une chimiothérapie
ARDOC : Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants
ARS : Agence Régionale de Santé
ASIP : Agence des Systèmes d'Information Partagés en santé (agence nationale)
CI-SIS : Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé
CMP : Centre Médico-Psychologique
CNAMTS : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CPS : Carte de Professionnel de Santé
DCC : Dossier Communicant en Cancérologie
DMP : Dossier Médical Partagé
DPI : Dossiers Patients Informatisés
DPO : Data Privacy Officer
DSI : Directeur des Systèmes d'Information
EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ENRS : Espaces Numériques Régionaux de Santé
EPS : Établissement Public de Santé
ESMS : Établissements Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Equivalent Temps Plein
e-Santé : l'ensemble des moyens et services liés à la santé qui utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
GCS D-SISIF : Groupement de Coopération Sanitaire pour le Développement des Systèmes d'Information en Santé partagés en Île-de-France (ancien nom de SESAN)
GHT : Groupements Hospitaliers de Territoire
Grades : Groupement régional d'appui au développement de l'e-Santé
HAD : Hospitalisation à Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé
HYGIE : Programme d'outils partagés autour des réseaux de périnatalité
INFOGERANCE : Services d'externalisation de la production informatique pour les établissements de santé outil d'hébergement agréé de santé
LISA : Plateforme et application web dans le cadre de la prise en charge à domicile de personnes âgées de + de 75 ans
MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide (autonomie)
MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MSS : Messagerie Sécurisée de Santé
ORTIF : Outil Régional de Télémedecine d'Île-de-France
ORTIF Chirurgie Ambulatoire : télésurveillance post acte chirurgical pour les patients traités en chirurgie ambulatoire
ORTIF Cristal-Image : Télétransmission d'imagerie pour la régulation des greffes
ORTIF GHT : Permanence et la continuité des soins en GHT (téléradiologie)
ORTIF OPHDIAT : Dépistage de la rétinopathie diabétique
ORTIF Polyhandicap : Neuropédiatrie pour enfants polyhandicapés

ORTIF Prometted : Dédié à la prise en charge d'enfants autistes
ORTIF Telderm : Dédié aux urgences dermatologiques 24/24
ORTIF Téléconsult Drep : Dépistage de la drépanocytose chez les enfants
ORTIF Télémedecine UCSA : Consultations dermatologique et anesthésique à distance pour les détenus
ORTIF Téléneuro : Prise en charge des urgences neurologiques (AVC, etc.)
ORTIF Telma : Prise en charge des douleurs somatiques de patients atteints de troubles autistiques
ORTIF Texto Drep : Télésurveillance de la drépanocytose
PAERPA : Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie (programme)
PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires
PGSSI-S : Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé
PIA : Programme d'Investissement d'Avenir
PPS : Plan Personnalisé de Santé
PTA : Plateformes Territoriales d'Appui
RGPD : Règlement européen Général sur la Protection des données
ROR-IF : Répertoire Opérationnel des Ressources Île-de-France
ROSeS : Réseau Optique Sécurisé pour l'e-Santé (réseau très haut débit)
RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé
RSF : Région Sans Film
RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
Santégraphie : outil de cartographie
SDSI : Schéma Directeur des Systèmes d'Information
SESAN : Service Numérique de Santé
SEV : Suivi des Enfants Vulnérables
SI : Système d'Information
SIS IF : Systèmes d'Information de Santé en Île-de-France
SNAC : Services Numériques d'Appui à la Coordination
S-PRIM : Services Partagés Régionaux en Imagerie Médicale
SRI : Serveur régional de Rapprochement d'Identités
SSI : Sécurité des Systèmes d'Information
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile
Télémedecine : Actes médicaux réalisés à distance par un médecin comprenant consultation par vidéoconférence, téléassistance d'un médecin lors d'une intervention, télésurveillance du patient, télé-expertise (échange des avis des médecins)
Télesanté : Comprend les actes de prévention et de soins réalisés à distance : information via des portails grand public, sites de promotion de la santé, systèmes d'alerte téléphonique, prescriptions électroniques à distance...
Terr-eSanté : Plateforme de coordination et de partage d'information pour les professionnels de santé
TSN : Territoire de Soins Numérique
UCSA : Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires
UD : Urgence Dermatologique
UNV : Unités Neuro-Vasculaire
URPS : Unions Régionales de Professionnels de Santé
ViaTrajectoire : Application Internet sécurisée d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales

Les projets portés par le GCS SESAN
s'inscrivent dans la stratégie d'innovation
et les systèmes d'information régionaux
de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France



Pour plus d'informations :

<http://www.sesan.fr/>

Contacts presse :

Agence PopSpirit

Tél: 01 42 93 44 56

Charlotte Vincent – charlotte@pop-spirit.com

Georges-Antoine Gary – gag@pop-spirit.com



#SesanLab18

@eSantelDF